



COMPTE RENDU DE RÉUNION de BUREAU Date : 10-01-2020

Objet : Réunion de Bureau

Lieu : chez François

Heure : 17 heures 30 Début à 17h40

Présents		Invités	Absents excusés
<p>Emile « Milou » CHRISTOPHE, vice président, travaux Pascale ANTOINE, secrétaire François VAUVRAY Trésorier Annie NOREL, boutique, comptabilité, stands Monique QUEMENEUR, Ecoles GTM, scolaires Eric KADOUCHE Communication externe (ODT, GTM)</p>	<p>Jean-Claude NOREL, stands, approvisionnements Thérèse BRIERE, travaux &amp; Facebook Eric PEROTIN, presse &amp; navigation Annie PASQUIER- VILLAIN (informatique) Alain GUERIN, travaux</p>		<p>Patrick DURAND, président Chantal MURAT -NOREL Guylaine HERPIN-BIGARRE, assistance écoles, boutique Arlette THIBAUT, boutique, stands</p>

Destinataires

Les Membres du Conseil d'Administration de l'Association des Vieux Gréements Granvillais

Ordre du jour

- 1- Point sur les bateaux et le hangar (Milou)
- 2- Point communication, -(Eric K., Annie P.) voeux externes, modérations des mails,
- 3 Point sur les marins et Planning (dont navigations longues prévues)
- 4 Point sur la boutique et la saison 2020 (weezevent)
- 5- Point financier
- 6-Questions posées par les adhérents, (commission 30 ans via Hervé G., Dominique P., Jocelyne C.)
- 7 Questions diverses.

Il y a actuellement adhérents 2020

**Message du bureau aux adhérents :** Le bureau de l'AVGG fonctionne de façon collégiale afin que les responsabilités des décisions prises ne reposent pas sur les épaules de son seul président. Merci d'en tenir compte. Le président **Patrick demande donc que tous les mails soient adressés en copie systématique aux membres du bureau statutaire :** Patrick : « [dur.pat@wanadoo.fr](mailto:pat.pat@wanadoo.fr) », Milou : « [milou9750@gmail.com](mailto:milou9750@gmail.com) », François : « [equerre.vauvray@wanadoo.fr](mailto:equerre.vauvray@wanadoo.fr) », Pascale : « [antoinepascale50@orange.fr](mailto:antoinepascale50@orange.fr) »

## 1 Point sur les bateaux (entretien)

**G90,**

La béquille est en cours de réfection, le chantier fournit la béquille mais les aménagements (échelons, platine, semelle, etc... seront réalisés par l'association., (autour de 200 euros)

**Annexe :** réparée : montant des travaux, 1000 euros environ. Il sera rappelé aux marins que l'annexe doit être soignée un peu plus. Et deux chèvres sont en cours de fabrication pour caler les vergues.

**Pour ce travail, les chaussures de sécurité sont vivement conseillées**

Au hangar les travaux ont commencé sur les poulies (démontage, grattage, nettoyage, peinture ou vernis, remontage etc...)

**Albatros II :**

L'Albatros sera désarmé dans la quinzaine ; il faudra laisser le mât pour pouvoir fixer le taud, sans lequel le bateau se remplit d'eau douce. Le mat sera reverni en place quand la météo sera plus favorable.

**Hangar :** Il est maintenant pourvu d'un chauffage, de l'eau courante, les « chèvres » en bois pour supporter les vergues pendant les travaux ont été réalisées.

**Pour participer aux travaux ; il n'y aura pas de sollicitation à grande échelle.** Pour venir travailler il faudra contacter Milou, maître organisateur des travaux d'hiver. **Un mail sera envoyé dans ce sens (MILOU).**

Rappel, Toute personne désirant travailler sur les bateaux ou au hangar doit être à jour de sa cotisation Voir éventuellement avec Milou.

## 2- Point communication, -(Eric K., Annie P.)

**Eric K. travaille avec Annie P. à la mise à jour des listes des destinataires des vœux.** Plusieurs listes sont à réétudier, dont la liste « membres d'honneur ». trouver le mail de Daniel Denis, qui était à l'origine du projet bisquine, et de la création de l'AVGG. Actuellement il y a 63 contacts sur la liste « officiels, presse, organes de comm, etc... »

21 01 Eric K. a rendez vous avec GTM et Claire David

23-01 rendez vous avec Ouest France

Un article dans la Manche libre est en projet

Annie P. a créé des dossiers pour 2020 dans Onedrive. Le bon dossier des contacts a été mis à jour

**Remarque de François : tous les documents qui partent de l'AVGG doivent être validés par Patrick et Milou**

François rappelle que nos outils de comm -qui ne sont pas irréprochables- sont toutefois gratuits à l'exception de weezevent et du nom de domaine.

Annie P. envisage sérieusement de **changer d'outil pour le blog** qui n'est pas pratique. Elle propose de partir du site ou d'utiliser Wordpress. Le bureau est d'accord.

Plusieurs outils issus du passage de Benoit peuvent être utilisés dont un doodle « boutique »

**Navigations** : Y a-t-il un pointage des personnes ayant débarqué à Chausey ? Il faut payer la taxe 2019 de débarquement sur l'île.

**Proposition de Thierry** pour relancer les anciens adhérents : Eric K. a été consulté sur le sujet, un texte est validé par le bureau.

**Convoyages** : Patrick souhaite que les adhérents soient informés en priorité. Toutefois nous nous sommes partiellement engagés vis-à-vis des Amis des Grands Voiliers, pour un essai de commercialisation de nos convoyages. De plus cela a été vu à plusieurs reprises, les adhérents réservent et annulent au dernier moment si la météo ne leur convient pas.

Donc la proposition sera faite aux ADGV via Michel Balique et aux adhérents.

**Flyers saison 2020** Bertrand et François s'en occupent. Des idées sont vues en réunion, mise à jour des dates de haute et basse saison, pose du logo 30 ans, maintien de la photo et allègement du texte sur fond bleu, vérification des sponsors figurant sur le flyer.

**Rappel à la commission 30 ans : il y a encore 20 paquets de flyers 30 ans à distribuer ; Qui s'en charge ?**

pour info un paquet a été distribué au super U de Jullou (Pascale)

**Ecoles** : Monique reprend contact en janvier ; Un versement de 2000 euros a été fait par GTM en règlement des sorties de 2019. (à cela s'ajoute la subvention pour les tauds de pont (voir point financier). Rappel il s'agit d'une aide au financement des sorties dont le coût réel est de 400 euros ; l'AVGG participant à hauteur égale à ces sorties.

**3-Point sur les marins et le planning des voyages de plusieurs jours**

**Recrutement 2020** : Eric et Jean-Pierre sont pressentis à nouveau. Des entretiens auront lieu avec le bureau statutaire.

**Suite « alcool à bord ».** Un coffre sera réservé aux boissons alcoolisées destinées à des conditions particulières, accueil de passagers, ...de visiteurs, et sera fermé à clé. Un additif est ajouté au contrat des marins à ce sujet.

**Carré équipage, carré passagers, utilisation :** Le carré équipage est le lieu exclusif de repos de ses membres. Un additif est ajouté au règlement intérieur de la Granvillaise, les marins devront en prendre connaissance.

**Relations équipage-équipiers** Des formations des équipiers seront reprises sous la forme de sorties de formation en 2020 afin d'éviter certaines maladroites qui pourraient avoir des conséquences fâcheuses les marins devront éviter de confier en responsabilité aux adhérents des manœuvres pour les quelles ils n'auront pas été formés préalablement.

**Planning prévisionnel :**

**19-20-21 juin week end adhérents** (peut être annulé ou la destination modifiée en fonction de la météo)

**Proposition du bureau suite demande comm 30 ans pour le 19 septembre par exemple** ( maree de 113), rencontre amicale Cancalaise, Granvillaise, Grand Léjon, sous la forme d'un bisquathlon cette initiative des Cancalais était très intéressante).

**Granville Fécamp** (interlocuteur Mr Servan) puis **Fécamp Brest**; Un mail pourra de nouveau être envoyé à Michel Balique ; pour commercialisation des convoys notamment celui de Fécamp , 6 places, avec les conditions précises : 250 euros l'aller sur fécamp, 350 euros le retour sur Brest (avitaillement compris) ;

Le zodiac sera remonté à bord dans le carré équipage où une chaise est prévue à cet effet (prevoir de déplacer les outils) pour le moteur.

Toutefois les même places seront proposées au tarif adhérent de 50 euros pour l'aller à Fécamp et 100 euros pour la descente Fécamp Brest. Seul le règlement de la totalité tiendra lieu de réservation.

4 places d'équipiers bénévoles sont prévues, Milou et Patrick sont seuls habilités à décider de qui il s'agira. Il sera demandé aux équipiers 15 euros d'avitaillement pour l'aller à Fécamp. . et 20 euros pour le convoi retour sur Brest Ils seront pris en charge durant les manifestations sur place pour lesquelles ils contribueront au bon fonctionnement des navigations et des prestations; ces quatre équipiers alterneront par deux les prestations demandées sur place (Fécamp). Des adhérents pourront accompagner les sorties en cas de non remplissage du bateau au tarif habituel des sorties, 10 euros.

Si ces adhérents souhaitent dormir à bord, il leur sera demandé 20 euros par nuit à bord.

L'eau minerale est fournie bien sur ; les achats de boissons alcoolisées ne sont pas compris dans l'avitaillement quel qu'il soit. (cf sur le sujet compte rendu de la réunion de décembre). Rappel les marins ont une prime de panier pour la totalité de ces voyages.

**Brest Douarnenez** est commercialisé séparément ; **Douarnenez** également. (voir cr du 13 décembre)

Rappel du Calendrier prévisionnel soumis aux conditions météorologiques : départ le 30 au soir, aller 1<sup>er</sup>-2-peut-être pause à Cherbourg (avis d'Eric), 3-4-5 sur place, départ le 6 au soir direction Brest, navigation les 7-8 soir du 8 à l'Aberwrach, arrivée à Brest le 9 pour les instructions. Parade Brest Douarnenez le 15 juillet.

**Retour du bateau plus repos des marins**, la bisquine n'est pas disponible à la vente d'embarquement avant le 23 juillet (vu avec Eric)

**Branlebas de régates 15 aout (étape à Granville ?):**

Horaire de sorties possibles 15h-19h30 au plus tard

**Régates de Chausey 16 aout.**

Horaires 8h-18h; voir si participation de l'Albatros

#### 4 Point sur la boutique et la saison 2020 (weezevent), évènements à terre

**Haute saison : du 15 juin au 13 septembre inclus**

**Basse saison : du 1<sup>er</sup> avril au 14 juin, et du 14 septembre au 22 octobre**

**produits dérivés :**

L'AVGG prendra en charge les gobelets consignés (écocups), avec une demande précise, qu'ils soient réalisés en matériau écologique.

**Festi Récré :**

Cette année des sorties enfants-parents sont à l'essai

16-17-18 avril horaires 15.30-19.30

Ou 15 avril départ 11.30-15.30-

16 avril départ 13.15-17.15-

17 avril départ 14.45-18.45 le 18 option bateau complet possible)

Prix 10 euros par adulte, 10 euros par enfant, établi avec les organisateurs.

Eric K. et Eric P. recalent auprès de Nathalie Thébault les horaires fournis initialement par Hervé et dont certains sont erronés. Eric P. demande que l'on précise que les transferts se font en zodiac, et que les personnes à faible mobilité auront des difficultés à monter à bord.

François demande où l'on peut trouver le nombre de personnes embarquées ; sur le site de Festi-Récré, à confirmer. Si le bateau ne sort pas il y aura lecture de contes à bord.

Prévoir projection à quai avant ou après la navigation (?)

Quid de la « tenue de mousse » pour la pièce de théâtre.

**Puces nautiques 30 mai** : ronds dans l'eau au profit de la SNSM ?

**Grand Pardon 26 juillet :**

Horaires 10h-15h au plus tard. La sortie prévoit d'embarquer des enfants de pêcheurs ; ils devront être accompagnés d'un adulte. Leurs donner une priorité pour l'embarquement ?

Weezevent reste ouvert sur cette journée

**Sorties à thème** ; à envisager, ethno, homard, peintures, ....contacter Philippe le Thouzet pour venir raconter des histoires à bord, (en échange de navigations ou d'une adhésion avec première navigation ? ) Voir si plus de coopération possible ...

**Branlebas de régates 15 aout:**

Horaire de sorties possibles 15h-19h30 au plus tard animation 30 ans à quai.

**Monaco** : Annie et Chantal s'y rendront Les Chéron qui sont presque sur place seront contactés pour les assister. Une réunion est prévue à 14h30 le ....

Sorties scolaires GTM a versé la subvention destinée à amortir les couts des sorties de 2019 (aide 200 euros par sortie, contribution de l'AVGG, 200 euros par sortie également.

## 5 30 ans de la Granvillaise :

### **Question des adhérents**

Hervé G. 14 questions :

Mail Gautier/commission 30 ans

**1/Festi Récré :** Ce sujet est à l'ordre du jour Pouvez-vous valider le planning tel qu'il a été présenté lors de la réunion du 20 décembre Revu en Réunion de bureau; les réponses figurent dans le compte rendu du 11 janvier

16-17-18 15.30-19.30 avril ou 1511.30-15.30-16 13.15-17.15-17 14.45-18.45 (18 bateau complet possible)

Pouvez-vous valider le prix proposé ? prix 10 euros par adulte, 10 euros par enfant

**2/ Basse saison/haute saison:** Ce sujet est à l'ordre du jour; les réponses figurent dans le compte rendu du 11 janvier

Décision : Peut-on envisager de simplifier les périodes? basse saison 1<sup>er</sup> avril au 14 juin 15 juin au 13septembre inclus

Pourra-t-on avoir les flyers de tarifs pour fin janvier au plus tard ?Oui, Bertrand et Francois s'en occupent.

Rappel : il y a encore 20 paquets de flyers 30 ans à distribuer ; Qui s'en charge ?

Je suggère qu'on mette le logo des 30 ans comme visuel. D'accord, Ce sujet est à l'ordre du jour; les réponses figurent dans le compte rendu du 11 janvier c'est à l'étude

### **3/Réunion avec l'office de tourisme :**

L'OT de GTM propose que l'on bloque 4 ou 5 dates pour vendre des expériences exceptionnelles à bord de la Granvillaise (sorties après midi+visite d'un ostréiculteur+coucher de soleil). Pouvez-vous valider cette action et préciser les dates et les horaires? Vu en réunion de bureau (toutes précisions dans le compte rendu). Action A l'étude car on ne peut pas sortir à n'importe quelle heure. MAIS il faudra prévoir de remettre à la vente **15 jours avant** en sorties journée traditionnelles si pas de clients pour un lever de soleil à 6h du matin par exemple.

1 août (6h15-18h30), 2 août(6h15-18h30), ( tarif 90 et 36 euros)et 27 septembre (15h19h45)

Attention à la faisabilité de cette sortie si c'est le 27, week end de toute la mer sur un plateau. Tarif 55 euros, enfants 25.

En cas d'annulation meteo, quid des huitres ? faut il les faire revenir par la vedette ? il faudra rembourser les passagers en plus.

La visite d'un ostréiculteur n'est pas faisable compte tenu des contraintes de navigations.

NB Ce sont de simples sorties à thème ; Les recettes des sorties reviennent elle à l'AVGG, ou bien déduit-on les couts de journée pour reverser les bénéfices de ces journées au « budget 30 ans » ?

### **4/Grand Pardon :**

Pouvez-vous valider les horaires de sortie de la Granvillaise le 26

juillet prochain ? 10h-15h max. La sortie prévoit d'embarquer des enfants de pêcheurs ; ils devront être accompagnés d'un adulte. Leurs donner une priorité pour l'embarquement ?

Prévoir de remettre à la vente (adhérents simples, clients) si pas ou peu d'inscrits.

### **6/Suite à l'AG de la Canacalaise :**

J'ai rencontré le président du Grand Léjon, Loïc Goré. Ils ne pourront pas venir au festival des voiles de travail, mais il propose un RDV avec La Granvillaise sur Chausey à construire ensemble.

Est-ce que vous avez répondu ? Non pas pour le moment. **Proposition du bureau :** établir ce rendez vous le 19 septembre par exemple ( maree de 113), sous la forme d'un bisquathlon cette initiative des Cancalais était très intéressante).

### **7/ Puces nautiques :**

Pouvez-vous valider la soirée dansante à la salle du Hérél le 30 mai prochain? **Non** Le cout de cette soirée ne semble toujours pas clairement estimé. Les recettes devront couvrir les couts. Pas en l'absence de budget et de financement précis . **ATTENTION IL Y AURA CONSOMMATION D'ALCOOL** ; la réputation de l'association est en jeu.

Pouvez-vous valider le prix de vente à 20€ par personne ? **Oui** **rappel jauge de la salle : 250 places et non 300.**

### **8/ Loterie :**

Pouvez-vous valider le principe de cette loterie et le 1er lot ? Sous réserve que le cout du premier lot (1328 euros) et des suivants (y en a-t-il et lesquels ?) soit couvert par la vente des tickets. A ce sujet les membres du bureau pensent que le prix de 5 euros est trop élevé d'une part, et leur nombre de tickets est insuffisant. Le bureau souhaite qu'au moins un trajet soit fait à bord de la Granvillaise. **Quelle est la date prévue du tirage au sort. ?**

### **9/ Branlebas de régates :**

Pouvez-vous préciser les horaires de départ et de retour le samedi 15 août ? 15h-19h30 max; prévoir budget pot ( barnum, boissons) sur les finances 30 ans les réponses figurent dans le compte rendu du 11 janvier.

### **10/ Régates de Chausey :**

Pouvez-vous préciser les horaires de départ et de retour le dimanche 16 août? Horaires 8h-18h;

**11/ convoyages Fécamp, Brest et Douarnenez et retour :** Ce sujet est à l'ordre du jour les réponses figurent dans le compte rendu du 11 janvier (tarifs) et dans celui du mois de décembre (dates)..

### **12/ festival des voiles de travail :**

Qui désignez-vous comme représentant de l'AVGG pour les commissions mensuelles qui vont se tenir avec GTM (2 ou 3 personnes maximum ) Pas de représentant fixe. Les membres du bureau y vont tour à tour ; (Annie, Patrick, Milou, Eric, ) il n'y a pas de maximum à notre connaissance.

### **13/ produits dérivés :**

validez-vous la reconduction du budget 2019 de 5700€ HT pour 2020 avec une affectation spécifique pour les 30 ans ? D'où ce chiffre de 5700 euros sort il ? Nous avons budgeté 5000 euros en produit boutique classique hors objets derives 30 ans. NB L'AVGG prendra en charge les gobelets consignés, avec une demande précise, qu'ils soient réalisés en matériau écologique.

### **14/budget prévisionnel des 30 ans :**

Validez-vous le budget prévisionnel ?

<https://onedrive.live.com/?id=CFB2C8DB2AC8E030%217541&cid=DE1B201F4B8AEB841>

Non. François se charge de te répondre.

Voici une question supplémentaire :

### **14/ Expositions question de Jocelyne C.**

Pouvez-vous valider l'achat des bâches pour la fresque de la Fontaine

Bedeau : 7 bâches à 105€ HT, soit 735€ ? Il semblerait que ce soit 805 au total selon Jocelyne (7 baches à 115 euros) **Oui**

Pouvez-vous valider l'achat de matériel de peinture pour un montant HT de 200€ ? **Oui**

**15 Question de Dominique P.:** Une personne non adhérente peut-elle participer ? **Non**, question de Responsabilité Civile. Cette personne doit prendre une adhésion. Voir éventuellement avec Milou.



**Le bureau rappelle que le budget de fonctionnement de l'AVGG n'est pas destiné à financer cette manifestation et que faute de financement (sponsors, etc...) il faudra « réduire la voilure ».**

L'assainissement de la situation financière de l'AVGG a demandé plusieurs années, nous fonctionnons en hiver (charges, travaux) sur les seules recettes de la saison, et devons veiller à la bonne utilisation de ces fonds.

**Rappel 2 :** La mairie, lors d'une réunion récente, s'est engagée sur une subvention de 10 000 euros . Reste à savoir si il s'agit de numéraire ou de subvention en aide matérielle. Elle avait par ailleurs précisé dans unneprécédente réunion qu'elle ne fournirait aucune installation (barnum, tente, parquet, éclairages ou autres....) et qu'il faudra donc nous débrouiller sans ses services.

*A ce jour , recettes 30 ans annoncées :*

*10000 € de la Mairie (nature ou numéraire ?) s'agit il de la somme obtenu à la suite du dossier de demande de subvention déposé en urgence par Guylaine ?*

*NB Un courrier de remerciements a été rédigé par Hervé, Annie et Patrick.*

*1000 € du Crédit Agricole*

*1000 € du Centre Leclerc moyennant un drapeau à bord au ponton ; le bureau ne s'engage pas sur la mise d'un drapeau de l'enseigne sur le ponton.*

*Ce serait bien qu'il y ait un cahier de comptes « 30 ans » (recettes-dépenses) que le bureau (président, trésorier surtout) sache à quoi s'en tenir.*

*Les sommes allouées via les organisateurs aux 30 ans servent à financer les 30 ans sur facture fournies.*

**La commission des 30 ans n'est pas habilitée à organiser les emplacements et à adresser des courriers annonçant des conditions d'accueil qui n'ont pas été au préalable discutées avec les autorités locales, en présence de Patrick et Milou**

## **5 -Point financier**

Compte courant : 3017.47 €

Compte placé : 69809.,07 €

Réglés : place de port

Assurances

A payer Saint Pierre Langer, 1670 (loyer et factures)

Recettes : 2000 euros de GTM en règlement des sorties de 2019.

GTM 1500 euros de subvention pour la réalisation des tauds de voiles posées sur le pont.

François propose de faire faire une carte bancaire pour remplace les chèques en blanc destinés à couvrir les frais en cours de convoyage et sur les lieux de manifestations.

L'achat par CB ne dispense bien sur pas de la production de factures et justificatifs.

**Rappel du trésorier : le tampon de l'AVGG ne sort pas de la boutique**

### 6- Questions diverses:

Thierry Petillault se propose de préparer un mail aux anciens ADH 2017-2018 qui n'ont pas renouvelé en 2019 pour éventuellement les inciter à revenir, Annie N. a déjà fait une extraction du fichier Thierry a été envoyé vers Eric K. qui est chargé de ce genre de tâche désormais

Amis des Grand Voiliers Suite au mail de Michel, que faisons nous : « *Cette année, contrairement aux éditions précédentes, un comptoir sera mis à notre disposition par l'organisation dans le grand stand des associations qui se trouvera quai d'Alger (là où se trouvent les plus grands voiliers) pour toute la durée de la manifestation c'est à dire du 7 au 13 avril. J'ai le plaisir de vous signaler dès à présent qu'Escale à Sète prendra en charge l'hébergement (sans doute en genre "dortoir") de 4 permanents. Vous pouvez donc dès à présent noter ce grand rendez-vous méditerranéen sur vos tablettes et me faire savoir dès maintenant si vous souhaitez venir nous aider à tenir le stand. Bien amicalement.* Michel Balique » **Pascale le recontacte** pour savoir si il lui faut toujours du monde. Une proposition sera faite ensuite aux adhérents pour y aller si nécessaire.

Question d'un membre du bureau sur la validation du PV de l'assemblée : réponse de François : le PV validé par les membres du bureau puisque celui-ci a été diffusé le mois dernier et que son contenu n'a depuis fait l'objet d'aucune remarque. François y a ajouté les comptes validés par KPMG. il est sur le onedrive.

La séance est close à 21h

**Prochaine réunion le 14 février même heure, même lieu si François est d'accord. Merci à lui de nous recevoir. Pensons à réapprovisionner de temps en temps son stock de tisanes et de chocolat !**

En piècejointe le pdf des actions menées par Erick depuis sa prise de mandat en novembre 2019. merci à lui.